

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE LA CAISSE DESJARDINS DES GRANDS BOULEVARDS DE LAVAL TENUE LE 25 MARS 2025, EN MODE VIRTUEL, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR SERGE JUTEAU.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est déclarée ouverte à 18h30.

1.1 Mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue et agira comme président d'assemblée.

Il présente les gens qui l'accompagneront à l'animation ou qui sont en soutien pour cette assemblée :

- M^{me} Véronique Rhéaume, secrétaire du conseil d'administration et qui agira comme présidente d'élection puisque le président est candidat. Pour la présente assemblée, M^{me} Rhéaume sera assistée dans ses fonctions par M^{me} Nathalie Bolduc, adjointe à la direction générale ;
- M^{me} Annick Lavoie, présidente du comité de mise en candidature qui présentera son rapport à l'issue de l'appel de candidatures ;
- M. Marc-François Rouleau, président du comité Coopération ;
- M. Sylvain Courcelles, directeur général de la Caisse.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Diffusion de la capsule vidéo enregistrée par le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, M. Guy Cormier.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles pour participer à l'AGA

Le président explique les règles de participation à l'assemblée et diffusion d'une capsule vidéo pour familiariser les participants avec la plateforme numérique.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Pour le système de votation en direct à distance, deux personnes scrutatrices doivent être nommées.

Il est proposé de nommer M^{mes} MariLou Caty, conseillère Communication et Vie associative et Nathalie Bolduc, adjointe à la direction générale, afin d'agir comme scrutatrices, étant donné qu'elles ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation.

Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu

DE NOMMER À TITRE DE PERSONNES SCRUTATRICES M^{mes} MariLou Caty et Nathalie Bolduc.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

La secrétaire d'assemblée, M^{me} Véronique Rhéaume, fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1. Mot de bienvenue
 - 1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
 - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 avril 2024
3. Retour sur l'année 2024
 - 3.1. Rapport du conseil d'administration

- 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
- 3.3. Rapport financier
- 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. Période de questions
5. Propositions soumises au vote
 - 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote différé)
 - 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3. Présentation des personnes candidates
 - 5.2.4. Élection par votation (vote en différé)
 - 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
6. Fin de la rencontre et remerciements
7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu

D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté.

2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 avril 2024

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse. Puisque les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, ni le procès-verbal, ni le résumé sont lus.

Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu

D'ACCEPTER le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 avril 2024, tel que déposé.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1 Rapport du conseil d'administration

Le président fait la lecture de son rapport.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Le président fait la lecture du rapport sur la surveillance des règles déontologiques qui stipule :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse peut conclure un contrat de fourniture de biens ou de services avec des personnes visées par le Code en respectant les conditions prévues à cet effet. À ce titre, la Caisse a octroyé un contrat pour un total de 4 575,12 \$. Ce contrat a été conclu dans le respect des règles déontologiques.

3.3 Rapport financier

Une capsule vidéo est présentée portant sur les résultats financiers de la Caisse pour la dernière année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2024. Le rapport financier de la Caisse au 31 décembre 2024 est disponible au site Internet de la Caisse.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Le président du comité Coopération, M. Marc-François Rouleau, fait la présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et des autres engagements de la Caisse dans son milieu via les dons et commandites pour l'année 2024. Une capsule vidéo portant sur le bilan de l'engagement dans le milieu de la Caisse est également présentée.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question posée.

5. PROPOSITION SOUMISE AU VOTE

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)

Diffusion d'une capsule vidéo portant sur le partage des excédents annuels (ristournes).

Le directeur général, M. Sylvain Courcelles, présente la recommandation du conseil d'administration concernant la façon de répartir les excédents.

Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu

QUE cette proposition de l'assemblée recommandée par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels et les taux de ristournes soit soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir (annexe 1).

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Considérant que le président est une personne candidate, M^{me} Véronique Rhéaume, secrétaire du conseil d'administration, agira comme présidente d'élection.

Considérant que la secrétaire du conseil d'administration agira comme présidente d'élection, le secrétaire adjoint, M. Sylvain Courcelles, agira comme secrétaire d'élection, tel que le prévoit le Règlement intérieur caisse.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

À la suite de l'appel de candidatures lancé durant la 3^e semaine de janvier, la présidente du comité de mise en candidature, M^{me} Annick Lavoie, présente le rapport du comité.

La Caisse a cinq postes à pourvoir au conseil d'administration. La durée du mandat de ces postes est de trois ans.

Le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

- Des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants :
 - Expérience membres et clients ;
 - Gouvernance ;
 - Droit et déontologie ;
 - Éducation.
- Deux femmes et trois hommes pour maintenir la parité au sein du conseil. Les personnes non binaires étaient également invitées à soumettre leur candidature.
- Selon les groupes d'âge :
 - Une personne de 18 à 34 ans ;
 - Deux personnes de 50 à 64 ans ;
 - Deux personnes de 65 ans et plus.

La présidente du comité de mise en candidature nomme les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur :

1. M. Alexandre Beaudet
2. M. Luc Charbonneau
3. M. Fabrice Dausseing
4. M. Mamoudou Diaby
5. M. Victhia Diep

6. M. Arnaud Duhoux
7. M^{me} Andréanne Fradet
8. M^{me} Régine Leiticia Jacques
9. M. Serge Juteau
10. M. David Lafleur
11. M. Gilbert Leblanc
12. M. José Moniz
13. M^{me} Lina Moore
14. M. Stéphane Renaud
15. M. Pierre-Alain Rodrigue
16. M. Jean-François Sabourin

Un document de présentation de toutes ces personnes est disponible sur le site Internet de la Caisse.

5.2.3 Présentation des personnes candidates

Diffusion d'une capsule vidéo présentant les personnes candidates, à tour de rôle, par ordre alphabétique de nom de famille.

5.2.4 Élection par votation (vote en différé)

L'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé au cours des 4 prochains jours.

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Les membres seront appelés à voter sur les éléments suivants :

- La proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes ;
- L'élection des membres du conseil d'administration.

Le président d'assemblée, M. Serge Juteau, mentionne que la période de votation sera ouverte dès le 25 mars 2025, à 23h59, pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le samedi 29 mars.

Le président précise les éléments à considérer pour l'exercice du vote et mentionne que les résultats de vote seront publiés sur le site Internet de la Caisse dans les 48 heures suivant la période de votation de 4 jours et c'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle, à moins d'un vote négatif.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Fin de la présentation et remerciements.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les résultats de votes ont été publiés au site Internet de la Caisse le 1^{er} avril 2025 :

Nombre de participants à la votation : 667

Adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)

POUR : 93,82 % CONTRE : 6,18 %

Élection des membres du conseil d'administration

M. Alexandre Beaudet
Mme Andréanne Fradet
Mme Régine Laetitia Jacques
M. Serge Juteau
M. Stéphane Renaud

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les résultats de votes ayant été publiés au site Internet de la Caisse, l'assemblée est déclarée levée le 1^{er} avril 2025 à 12h04.

Serge Juteau, président

Véronique Rhéaume, secrétaire